



2 Le bourg
33490 Saint GERMAIN-DE-GRAVES
Téléphone : 05.56.76.41.07
E-mail : mairie.stgermaindegrave@wanadoo.fr
Site : www.stgermaindegraves.fr

LETTRE D'INFORMATIONS DECEMBRE

Bonjour !

I / SÈCHERESSE 2022

Suite à la dernière lettre d'informations, la commune a fait une déclaration pour la reconnaissance de catastrophe naturelle. Le dossier est à l'instruction par les services préfectoraux.

II / FÊTE DE NOËL

La population est invitée à la fête de Noël qui se déroulera à la salle des fêtes le

DIMANCHE 18 DÉCEMBRE 2022 à partir de 14 heures.

Cette année, le conseil municipal propose une initiation aux arts du cirque pour les enfants. Cette initiation sera suivie d'un goûter et de la venue du Père Noël qui offrira un cadeau aux enfants de la commune jusqu'à 10 ans (voir info en pièce jointe).

III / A SAINT GERMAIN-DE-GRAVE, engageons-nous pour le tri des emballages !

Concrètement, à partir du 1^{er} janvier 2023, tous les papiers et les emballages ménagers sans exception vont se trier ENSEMBLE !

Dès le 1^{er} janvier 2023, il sera possible de trier dans le même contenant :

- Tous les papiers
- Tous les emballages en carton et les briques alimentaires,
- Tous les emballages en métal (boîtes de conserve, bidon en métal, plaquettes de médicaments, couvercles métalliques, papiers aluminium et même les capsules de café...)
- Tous les emballages en plastique ... sans exception ! (en plus des bouteilles et flacons, on rajoute, les barquettes, les pots de yaourts, les films plastiques, les gourdes de compote, les tubes de dentifrice et même les barquettes en polystyrène)

Les nouvelles consignes au 1^{er} janvier 2023 :



Plus de simplicité dans les règles de tri, c'est moins d'hésitation !

C'est un emballage ? Vous pouvez le déposer dans la borne d'apport volontaire !

- ➔ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- ➔ Déposez-les, en vrac, séparés les uns des autres (pas dans des sacs).

Une campagne de communication en fin d'année

Un courrier d'information accompagné d'un mémo tri vous sera envoyé en fin d'année. Les points d'apport volontaire vont progressivement être équipés de la nouvelle signalétique. Retrouvez la liste des points d'apport volontaire : <https://sictomsudgironde.fr/cartographie/>.

Pour aller plus loin...

Un nouveau centre de tri à Saint-Denis-de-Pile : Tri Gironde

Porté par 7 collectivités dont le Sictom du Sud-Gironde, ce centre de tri moderne permettra de trier les emballages de plus de 500 000 habitants girondins.

Et pour toujours plus de tri :

Si vous n'avez pas encore de composteurs, profitez également de l'occasion pour en acquérir un, ils sont gratuits après avoir participé à un atelier d'une heure (ou au tarif de 10 € sans la participation à l'atelier).

Composter est un geste de tri essentiel et facile à mettre en œuvre pour réduire les déchets.

D'avance, nous vous remercions pour votre engagement et votre participation dans cet effort commun !

Plus de doute, tous les papiers et les emballages se trient ensemble !

Plus d'information : 05.56.62.27.70 - www.sictomsudgironde.fr



2 Le bourg
33490 Saint GERMAIN-DE-GRAVES
Téléphone : 05.56.76.41.07
E-mail : mairie.stgermaindegrave@wanadoo.fr
Site : www.stgermaindegraves.fr

LETTRE D'INFORMATIONS DECEMBRE

IV / PETIT RAPPEL : PROCHAINE DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES :

La prochaine distribution des sacs poubelle est prévue le

MERCREDI 14 DECEMBRE 2022 de 14 h à 17 h.

V / DISTRIBUTION DES PIÈGES A FRELONS

La mairie renouvelle la distribution des pièges à frelons gratuitement aux administrés (maximum de 2 pièges par foyer). La distribution se fera le

MERCREDI 14 DECEMBRE 2022 de 14 h à 17 h .

Bonne lecture.

Le Maire
Denis CHAUSSIE



